

Service : COMPTE-ENTREPRISE



L'e-Rdv de la protection sociale NET-ENTREPRISES·FR | Les Comités régionaux

Sommaire



Temps d'échange



NET-ENTREPRISES·FR | Les Comités régionaux



1 - Parcours utilisateurs et habilitations



L'e-Rdv de la protection sociale

Parcours utilisateurs et habilitations

Net-entreprises.fr est le service proposé aux entreprises, aux collectivités, et à leurs mandataires (experts-comptables, centres et associations de gestion agréés...) par l'ensemble des organismes de protection sociale pour effectuer et régler, par internet, de manière sécurisée, simple et gratuite, leurs déclarations sociales.





Un paramétrage ainsi que la mise à jour régulièrement des informations (administrateurs/personnes autorisés à déclarer) est essentiel pour la bonne marche de vos échanges avec les différentes administrations.

Parcours utilisateurs et habilitations

L'administrateur

Personne autorisée par l'entreprise à transmettre des déclarations et est responsable de l'administration des comptes des déclarants et de leurs habilitations

Compétences :

- Inscrire ou supprimer des déclarants
- Gérer les habilitations (droits déclaratifs)
- S'inscrire à tout ou une partie des déclarations
- Activer d'autres administrateurs en attente d'inscription
- Générer un nouveau mot de passe à un déclarant ainsi que la modification de son adresse mail





Parcours utilisateurs et habilitations

Le déclarant

Collaborateur habilité par un administrateur à déclarer et/ou télépayer pour le compte d'une entreprise et/ou établissement

<u>Compétences</u>

- Modifier ses informations personnelles (adresse mail, téléphone et mode de connexion)
- Accéder aux déclarations pour lesquelles des droits déclaratifs ont été définis par l'administrateur propriétaire

Pas d'accès à « Votre espace entreprise »

 \rightarrow

Le tiers déclarant

Personne autorisée pour le compte d'une entreprise à effectuer un certain type de déclarations sociales (experts-comptables, centres et associations de gestion agréés...)

<u>Compétences</u>

- Accéder et suivre les déclarations
- Accéder aux dossiers de ses clients (portefeuille)
- Visualiser les informations du compte AT/MP (depuis juillet 2020) de leur portefeuille client

→

NET-ENTREPRISES·FR | Les Comités régionaux



2 – Un bouquet de service au sein de netentreprises.fr



L'e-Rdv de la protection sociale



NET-ENTREPRISES·FR | Les Comités régionaux



3 – Présentation du compte entreprise focus CPAM



L'e-Rdv de la protection sociale



77

Une nouvelle pastille.....Nouvelle couleur

Désormais chaque déclarant est habilité automatiquement au Compte Entreprise. Pour pouvoir télédéclarer ou consulter les téléservices dans le compte, les utilisateurs doivent être habilités aux téléservices du compte :

- Attestation de salaire + BPIJ
- Net-DAT
- Compte AT/MP

GIP Medemisation des déclarations socia	R				UTILISATEUR ZER 393 455 316 00470 Administrateur - Déclara	O (
PORTAIL OFFIC	DESDÉC	LARATION	S SOCIALE	S E N LI	GNE	
☆ > Vos déclarations						
Voc déclarations						
VUS declarations						
Employeurs Publics PEPs	Compte S	Entreprise SPA	QRP		Compte Entr	reprise
Simplification de vos démarches auprès des régimes de retraite et autres fonds gérés par la CDC	Tests accrocha	ge compte ATMP 10	Questionnaire profession	nsques nels	Vos démarches m risques professi	alàdié ét onnels
Plus de 30 services : suivi des cotisations, du traitement de vos déclarations, gestion de la carrière de vos agenta	Testa e	corochage	Accéder au service quest professionn	ionnaire riaques ela	Assurance Maladie et professionnels pour les	t Riaques entreprises
VOTRE TABLEAU DE BORD		/OTRE ESPACE EN	TREPRISE	VOS SI	ERVICES COMPLEMENT	AIRES
Vos notifications	4	Gestion	4	Out	tils de Contrôle	4
Vos déclarations	4	Consultation	4	Réf	érentiels	4
		Demande en att	tente 🗸	Out	tils de Paramétrage	4
				Aut	res services	÷
				Sol	utions de paiement	1
				Site	es partenaires	Ŷ
					•	

Présentation du compte entreprise

Conditions pour accéder au compte entreprise via NET ENTREPRISES

Chaque personne habilitée doit, lors de sa première connexion au compte entreprise, valider les CGU du service :

- Si la personne habilitée accepte les CGU : elle accède au contenu du compte entreprise. Par la suite, les CGU ne lui seront plus proposées sauf en cas de modification de celles-ci par la direction des risques professionnels;
- Si la personne habilitée refuse les CGU : elle est redirigée vers la page d'accueil de Net-entreprises. Les CGU lui seront proposées à chaque connexion

Par la suite, la personne habilitée peut retrouver le contenu des CGU en cliquant sur le lien «Conditions générales d'utilisation » de la rubrique « Documents de référence » de la page d'accueil. Le texte des CGU est annexé à ce manuel utilisateur.

Présentation du compte entreprise

L'utilisateur tiers déclarant peut accéder au compte entreprise pour lequel il a demandé l'habilitation sur le portail Net-entreprises Condition : Avoir effectué une DSN dans les trois derniers mois, à défaut l'accès au compte entreprise sera bloqué mais indiquera la raison du blocage

Alle antennes filmelle contex			SAINT POLAMBOLANCES
Consulter les taux de cotisation AT/MP ENTRE	RISE SAINT POLAMBULANCES - 321225781		/
Consulter les données pour mon prochain taux AT/MP	Sélectionner un siren	^	
Prévenir les Risques professionnels	PERODIS SA 304 708 597		
Mes obligations	SODIAG 304 748 924		
	SOCIETE DE DITRIBUTIONS AUTOMATIQUES		
	ROYE DISTRIBUTION 309 345 643	DENTS DU TRAVAIL ET MALADIES	
		<u> </u>	
	Vos taux en vigueur	Historique de vos taux	
			0
		Exporteries donnees - Fitter - Fitter par N SiNLI	
	Caisse Bigionale Etablissement	Code Ilisque Date d'effet Date de la décision Ta	
	59 - Nord Picardie SAINT POL AMBULANCES 321225781 00020	851JA 01/01/2024 15/12/2023 4,	19 46 ¹
	1 : Taux calculé selon les nouvelles règles de tarification applications au 01 janvier 2012	(olienet n° 2010-753 du 5 juillet 2008)	
		Eléments par page 20 💌 1-1 de 1	< >

Le tiers déclarant



15

Compte entre Maladie	eprise allade et tilgers profesionnels		ZERO UTULSATEUR 300 456 316 00470 O	
Accueil Vos salariós Vos salariós Vos salariós Declarer un accident du trovall et ajouter des réserves Salarios Salarios Salarios Salarios Salarios Salarios Consulter los taux de cotisation AZMR Consulter los taux de cotisation AZMR Prévenir les Rangues professionnels	CREESSERET ACCA. 333 453 164 EXERCISE Accès rapide aux téléservices par des boutons	Vos raccourcis Déclarer en socialera du travall Déclarer en socialera du travall Déclarer en Salera du travall Déclarer envois relatifs aux dossiers d'indemnités journalières Déclars de ritéces Justificatives erferceues Périodes de consed patremité envorées		Le choix du Siret
Obtenir une Subvertion Prévention Mes obligations	Visualisation des DAT éligibles aux réserves	bus n'wre effectué aucun dépêt de pièces justificative Access de déplete à l'ajout de réserves tous n'wre aucune déclaration d'accident du travail éligible à l'ajout de réserves Access de distances de déclaration d'accident du travail éligible à l'ajout de réserves tous n'wre aucune déclaration d'accident du travail éligible à l'ajout de réserves Access au tauges (autor) de distances (autor) de distances (a	et périodes 5 derniers envo et périodes de congé patern	ité
Participer à une enquête 💩 Obtenir de l'assistance ⊘	Compte entreprise Vus dénurches nutadé et réspess profectionnels	Plan du site <u>Conditions pfinêndes d'utilization</u> Version 1.1.1 Accessibilité : non conforme	Subser noos	

La DAT en ligne en 5 étapes DÉCLARER UN ACCIDENT DU TRAVAIL ٩ 1/5 – ENTREPRISE 8 (A) Déclarer un Transmettre un flux Ajouter des réserves accident du travail structuré de déclaration (EDI) Pièces jointes et réserves Étage optionnelle 2 Victime Entreprise 3 Description de l'accident G Validation Les obligations de l'employeur L'employeur est tenu, dès qu'il a connaissance d'un accident, de le déclarer sous 48 heures par tout moyen conférant date certaine à sa réception, hors dimanche et jours fériés, à la caisse primaire d'Assurance Maladie d'affiliation du salarié (CPAM). Compléter la DAT par l'ajout de réserves Les réserves de l'employeur sur le caractère professionnel de l'accident L'employeur ne peut refuser de déclarer un accident, même s'il estime qu'il n'a pas de lien avec le travail. Dans ce cas, il peut émettre des réserves motivées sur le caractère professionnel de l'accident, c'est-à-dire contester le fait que l'accident soit survenu par le fait ou à Accord > Déclarer un accident du travail > DAT éligibles à l'ajout de réserves motivées l'occasion du travail. Ces réserves peuvent intervenir soit dès la déclaration, soit dans un délai maximum de 10 jours après l'établissement de la déclaration. DAT ÉLIGIBLES À L'AJOUT DE RÉSERVES MOTIVÉES Remise de la feuille d'accident du travail au salarié Vous avez la possibilité de rattacher des réserves à une DAT non mortelle durant un délai règlementaire de 10 jours francs à partir de la date de dépôt initiale de la DAT. Cliquez pour savoir comment est décompté le délai de 10 jours francs L'employeur doit remettre la feuille d'accident du travail au salarié au plus tôt, et de préférence dès la survenance de l'accident. En effet, cette feuille lui permet de bénéficier de la dispense d'avance des frais pour ses soins. À noter qu'en cas d'accident mortel, vous pouvez joindre vos réserves en ligne uniquement lors du dépôt de la DAT : en effet, la caisse est tenue de procéder à une enquête administrative et vous pourrez ainsi directement transmettre ces éléments à l'enquêteur Les avantages de la DAT en ligne O ligne Q des déclarations plus complètes, rapides et mieux renseignées ; = FILTRES pas besoin d'envoyer de lettre recommandée ; une possibilité d'éditer directement la feuille d'accident permettant au salarié de bénéficier de la prise en charge des soins ; Numéro de Sécurité sociale Salariélei Date de dépôt Date de l'accident la possibilité de joindre des pièces complémentaires (photos de l'accident, réserves motivées, l'information préalable à la déclaration d'accident du travail d'un intérimaire transmise par l'entreprise utilisatrice...). Aucune DAT éligible à l'ajout de réserves trouvée En savoir plus < >

Sur cette page, vous avez le choix entre déclarer votre accident du travail, transmettre un flux EDI ou ajouter vos réserves sur une déclaration existante.

Accueil	
Vos salariés	^
Déclarer un accident du travail e ajouter des réserves	et
Saisir une attestation de salaire accéder aux bordereaux	et
Gérer les justificatifs d'indemnit	és
Votre entreprise	~
Accéder au compte AT/MP	

O Entreprise 2 Victime -	3 Description de l'accident	Pièces jointes et l Étape optionnelle	éserves 5 Validatio
* Champs obligatoires			
Établissement de rattachemen	t de la victime		
Sélectionnez ici l'établissement de ra	attachement de la victime.		
ENTREPRISE *			
CAISSE NATIONALE DE L'ASSURAN	CE MALADIE - 180 035 024	-	
ETABLISSEMENT *			
180 035 024 02369		•	
Si l'établissement pour lequel vous vo devez vous inscrire préalablement pou service DAT. Adressez-vous à votre adm passe) pour cette inscription.	ulez déclarer un accident est absent de la Ir cet établissement auprès de net-entrepr inistrateur (qui vous a remis vos identifian	a liste, vous ises pour le ts et mot de	
Numéro et libellé voie 26 AV PROF. A-LEMIERE			
Complément d'adresse 26-50 IMMEUBLE FRONTALIS			
Code Postal	Ville		
75986	PARIS CEDEX 20		

En cas de multi établissement ou Ti<mark>ers-Déclarant,</mark>

Sélectionner l'établissement de rattachement à la victime dans la liste déroulante. Limitée à 50, il faudra taper le Siren pour que le Siret souhaité s'affiche.

Faites vous partie d'une entreprise du secteur de l'intérim ?	i	Oui 🚺
Raison sociale *		
		0 / 40
SIRET *		
		0/14
Num appartement, étage,		
Complément (entrée, immeuble,)		
		0 / 38
Voie *		
		0 / 38
Mention distribution (lieu dit, BP,)		
		0 / 38
Code Postal * Commune ou cedex *		
0/5		0/32

Faites vous partie d'une entreprise du secteur de l'intérim ? (i) Non	

Abandonner la déclaration

Étape suivante : Informations sur la victime (2/5)

Vous ne pouvez passer à l'étape suivante une fois tous les champs obligatoires ont été renseignés.

De plus, vous pouvez à tout moment abandonner la déclaration en cliquant sur le bouton du même nom.

Accueil	Accueil > Déclarer un accident du travail > Nouvelle déclaration
Vos salariés	2/5 – VICTIME
Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves	Sentreprise 2 Victime Description de l'accident C Pièces jointes et réserves Validation
Saisir une attestation de salaire et accéder aux bordereaux	* Champs obligatoires
Gérer les justificatifs d'indemnités journalières	Identité
Votre entreprise ^ Accéder au compte AT/MP	Numéro de sécurité sociale * 1 85 05 89 024 Numéro sattaché à la catase 801 15 / 25
	Nom Prénom GERMAIN GUILLAUME
	Nom d'usage Date de naissance . 04/05/1985
Obtenir de l'assistance (0)	Nationalité *

Le champ Nationalité est obligatoire et doit être renseigné par l'utilisateur

(NIR) - **Si OK** : récupération Nom / Prénom / Nom d'usage / Date de naissance /Caisse de rattachement (non modifiables par l'utilisateur)

Renseigner le Numéro de Sécurité Sociale

- **KO si** : le salarié n'est pas connu au Référentiell ou si le salarié est connu au Référentiel mais pas rattaché au régime général.



- Contacter le 3679 pour demander une mise à jour du dossier de l'assuré
- Envoyer une DAT Papier

Présentation du compte entreprise focus CPAM **3/5 – DESCRIPTION DE L'ACCIDENT** Pièces jointes et réserves C Entreprise Victime 3 Description de l'accident Validation Étape optionnelle * Champs obligatoires Comme à chaque étape, les « * » sont Date et heure de l'accident les parties à renseigner obligatoirement pour passer à l'étape suivante Ē. Date de l'accident * Horaire de l'accident * () Format JJ/MM/AAAA Constaté Accident * () Connu 苘 Date * Format JJ/MM/AAAA

Lieu de l'accident 🕠		
Précisions sur le lieu de l'accident *		•
L'accident a-t-il eu lieu en dehors de l'établissement de rattachement de la victime ? *	(j)	Non

Lieu de l'accident (

Lieu de travail habituel

Lieu de travail occasionnel

Lieu du repas

Au cours du trajet entre le domicile et le lieu de travail

Ci Au cours du trajet entre le travail et le lieu du repas

Au cours d'un déplacement pour l'employeur

En pointant votre souris sur les zones infos bulles « i », un texte explicatif s'affiche.

de rattachement de la victime ? *	
Raison sociale	
	0 /
SIRET	
	0 /
Num appartement, étage,	
·	0 /
Complément (entrée, immeuble,)	
	0 /
Voie *	
	0 /
Mention distribution (lieu dit, BP,)	
	0 /
Code Postal * Commune ou cedex *	

 \bigcirc

L'accident a-t-il eu lieu en dehors de l'établissement



l'attestation de salaire de votre salarié directement soit via le compte entreprise grâce au menu latéral, soit via la page d'accueil des téléservices net-entreprises via la rubrique DSIJ.

(i)

Zone facultative, non visible par défaut. Si l'utilisateur coche « oui », il devra renseigner les champs obligatoires pour pouvoir passer à l'étape suivante.

4/5 – PIÈCES JOINTES ET RÉSERVES	
O Entreprise O Victime O Description de l'accident	Pièces jointes et réserves 5 Validation Étape optionnelle
Étape optionnelle	
Pièces jointes	
Si vous souhaitez ajouter des pièces complémentaires , déposez ici vos fi (exemple : lettre de réserve, acte de décès , courriers divers , photos). La cumulée des documents doit être inférieure à 5 Mo. Les deux formats acceptés PDF et JPEG.	chiers taille s sont
Placez votre fichier ici	
Ou	
CHOISIR UN FICHIER	
Taille max. : 5 Mo. Formats acceptés : PDF, JPG, JPEG	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Cette étape est entièrement facultative et contrairement aux autres étapes, le bouton pour passer à l'étape suivante est toujours bleu et cliquable.

<u>Pièces jointes</u>

Cette rubrique propose une zone de téléchargement de documents. Seuls les formats PDF ou JPG sont autorisés avec une taille maxi de 5 Mo cumulée.



Caractère professionnel de l'accident : Selon le Code de la Sécurité sociale, « est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant à quelque titre que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise »

Suivre les dossiers d'indemnités journalières

NET-ENTREPRISES·FR | Les Comités régionaux

Sélectionner Suivre les dossiers d'indemnités Journalières

Accueil	
Vos salariés	ÉTABLISSEMENT 180 035 024 02369
Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves	
Saisir une attestation de salaire et accéder aux bordereaux	Accueil > Suivre les dossiers d'indemnités journalières
Suivre les dossiers d'indemnités journalières	SUIVRE LES DOSSIERS D'INDEMNITES JOURNALIERES Retrouvez ici le suivi des pièces justificatives liées aux indemnités journalières et le suivi des périodes de congé paternité de vos salariés
Votre entreprise	
Accéder au compte AT/MP	Nouveau dossier + Attention vous avez 6 dossiers avec pièces sauvegardées et 2 dossiers avec périodes non envoyées
	16 dossiers 🗧 FILTRES Rechercher par NOM ou n° de sécurité sociale Q

ÉTABLISSEMENT

180 035 024 02369

Accueil > Suivre les dossiers d'indemnités journalières > Gérer un dossier d'indemnités journalières

GÉRER UN DOSSIER D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Les champs comportant un astérisque sont requis.

Salarié

Numéro de sécurité sociale *				Prénom
Numéro rattaché à la caisse 801	15/15	Non modifiable		Non modifiable
Absence				
Nature de l'absence *			-	
Dernier jour travaillé *	÷	Origine de l'attestation de salaire *	-	

Format JJ/MM/AAAA

Renseigner le Numéro de Sécurité Sociale (NIR)

- Si OK : récupération Nom / Prénom / Nom d'usage / Date de naissance /Caisse de rattachement (non modifiables par l'utilisateur)

- KO si : le salarié n'est pas connu au Référentiel ou si le salarié est connu au Référentiel mais pas rattaché au régime général, utiliser la voie postale pour la transmission de documents

Contacter le 3679 pour demander une mise à jour du dossier de l'assuré

Renseigner la nature de l'absence « paternité-accueil de l'enfant » puis renseigner le dernier jour de travail (ne peut être postérieur à la date du jour) ; puis choisir l'origine de l'attestation et le motif de création du dépôt.

				Sociale sél doit retoui	ectionnés : s'il existe déjà rner sur la page de suivi e	un dossier, l'ut t compléter ou	tilisateur Lajouter
Absence				un dépôt s	sur le dossier existant.		
← Nature de l'absence * ───							
Paternité - Accueil de l'enfant			-				
L					Dossier déjà existant	×	
Dernier jour travaillé *	DSIJ	e de l'attestation de salaire * issue de DSN	•		Attention il existe déjà un dossier portan NOM] en date du [xx/xx/xxxx DJT]. Veuill dossier existant en accédant au suivi des d'indemnités journalières.	ıt sur [PRÉNOM ez compléter le s justificatifs	
Format JJ/MM/AAAA					Annuler Revenir a	à la page de suivi	
Motif de création du dépôt	[1				
- Motif *	DS	IJ issue de DSN	-	IMPOR	TANT:		
Demande initiale	▼ DS	IJ issue de saisie net-entrepris	es	Dernie	r jour de travail =	Dernier jc	bur
L				de con	gé naissance emp	ployeur	

Contrôle effectué sur le SIDET et le Numéro de Sécurité

Lorsque vous choisissez « DSIJ issue de saisie Net-Entreprises », le message suivant apparaît afin de savoir si vous souhaitez déclarer les périodes de fractionnement du congé paternité.

0	Souhaitez-vous déclarer les périodes de fractionnement du congé paternité ? Oui Non	
<u>Si non</u>		
	Le message suivant apparaît et continuer votre démarche.	<u>Rappel : Sr</u> l'attestation provient de DSN, pas de saisie de période.
0	Je ne veux pas déclarer les périodes de fractionnement du congé paternité. Annuler	
<u>Si oui :</u>	Répondre à la question suivante posée.	
()	Avez-vous déjà été indemnisé sur une période pour ce dossier ? Annuler Oui Non	

IMPORTANT:

Dernier jour de travail = Dernier jour de congé employeur

Si vous répondez non, le pavé suivant apparaît :

Je n'ai pas été indemnisé pour ce dossier, les périodes de fractionnement peuvent être saisies dans le pavé ci- dessous.	Si présence d'une naissance multiple, cocher la case. L'info bulle « i » vous précise la durée globale de 32 jours calendaires dans ce cas.
Périodes Les périodes de congé paternité peuvent être saisies dans le formulaire ci-dessous conformément aux règles de fractionnement définies. En savoir plus savoir plus Naissance multiple (i)	Puis la dernière partie correspond à la saisie du fractionnement du congé.
Période 1 (4 jours minimum) Image: Image	
Dernier jour travaillé * 01/07/2023 Date de fin * Statut de la période Aucun	
Format JJ/MM/AAAA Format JJ/MM/AAAA	

Période 1 (4 jours minimum)	(j)				N	lomb	ore d	e joi		clarés : 5	Nombre de jours restants : 0
Dernier jour travaillé * 01/07/2023 Format JJ/MM/AAAA		Date de fin 06/07/2 Format JJ/	< L	М	juil M	llet 20	2 3 V	S	> D 2		Statut de la période Aucun
La période saisie est co	nforme.		3 10	4	12	13	14	8	9 16		
Période 2 de fractionnement	(i)		17 24 31	18 25	19 26	20 27	21 28	22 29	23 30	larés : 20	Nombre de jours restants : 0 🦷
Dernier jour travaillé * 24/07/2023 Format JJ/MM/AAAA	•	Date de fin * 13/08/20 Format JJ/M	23 1M/AAA	UA					C		Statut de la période Aucun
La période saisie est co	nforme - les 25 jour	rs ont été	posé	s.							
Ajouter une période +											

Le nombre de jours déclarés et restants se calcule automatiquement à chaque étape.

Le calendrier affiche en gras les 25 jours règlementaires. Le reste du calendrier n'est pas cliquable (gris clair).

Le Dernier jour de travail s'enregistre automatiquement selon les informations saisies. Concernant la date de fin, la saisir manuellement ou à l'aide du calendrier.

Si la date saisie est bien comprise entre 4 et 25 jours, le message « la période saisie est conforme ».

Contrôle de la cohérence des dates saisies

Dernier jour travaillé * Date de fin * 16/08/2023 18/08/2023 Format JJ/MM/AAAA Format JJ/MM/AAAA Image: Construction of the structure on the structure
Dernier jour travaillé * Date de fin * 16/08/2023 18/08/2023 Format JJ/MM/AAAA Format JJ/MM/AAAA Image: Construction of the structure on the structure
Format JJ/MM/AAAA Format JJ/MM/AAAA La durée de cette période doit être supérieure ou égale à 5 jours.
plus, si les 25 jours ne sont pas utilisés, l'outil vient l'utilisateur :
viener admodedar.
r travaillé * Date de fin * 223 22/08/2023 Statut de la période
MM/AAAA Format JJ/MM/AAAA tention, la durée globale des périodes posées est inférieure à 25 jours. Si cette période est validée, 1 jours ne po sés.
/I /I /I

Si la saisie entière est correcte, l'écran est le suivant.

Rappel : la 3^e période est de 5 jours minimum; si la saisie est

Constituer le dépôt Le fichier doit être au format .pdf et ne doit pas être protégé par un mot de passe. La taille cumulée des justifie dépasser 5 Mo. Dans le cas d'un dépassement, merci de créer un nouveau dépôt associé au dossier du salarié. Motif de création du dépôt Demande initiale	catifs d'un dépôt ne peut pas	Ajouter les pièces nécessaires téléchargeant en cliquant sur : ± ». Le format de vos pièces doit êtr cumulée du dépôt ne doit pas dépas	au dossier en le re en PDF et la taill sser 5 Mo.
Type de justificatif à transmettre	(0 Mo taille du dépôt)	Une fois vos pièces ajoutées, vous p « 💿 », soit les supprimer « 💼 »	<mark>ouvez</mark> soit les visualise
Extrait d'acte de naissance de l'enfant	±		
Courrier avec dates de début et fin de congé parental d'éducation, autorisé par l'employeur	±		
Bulletin d'hospitalisation	t		
Contrat d'apprentissage	±	Type de justificatif à transmettre	(124.91 Ko taille du dépôt)
Courrier de justificatif d'écarts sur les salaires	t	Extrait d'acte de naissance de l'enfant Formulaire Délégation.pdf 124.91 Ko	0 🖡
		Courrier avec dates de début et fin de congé	•

En cas de situation spécifique	
Pour répondre à une situation spécifique, vous pouvez ajouter ici un ou plusieurs justificatifs non mentionnés précéden	nment
Ajouter un justificatif supplémentaire +	
	F
Commentaire	C
Rédiger votre commentaire	
0 / 150	
<u>Abandonner le dépôt</u> ↔ Sauvega	arder Valider

Finir votre s<mark>aisie en metta</mark>nt un commentaire (150 caractères maximum).

« Valider » enverra vos informations saisies à la CPAM.

« Sauvegarder » enregistrera votre saisie et vous pourrez la compléter ultérieurement.

Temps D'échange



NET-ENTREPRISES·FR | Les Comités régionaux 37

NET-ENTREPRISES·FR | Les Comités régionaux



4 – Présentation du compte entreprise focus Taux AT-MP



L'e-Rdv de la protection sociale

ÉTABLISSEMENT 322 894 163 00011

Vos salariés

Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves

Saisir une attestation de salaire et accéder aux bordereaux

Suivre les dossiers d'indemnités journalières

Votre entreprise

Consulter les taux de cotisation AT/MP

Consulter les données pour mon prochain taux

Prévenir les risques professionnels

Obtenir une Subvention Prévention

Mes obligations

Participer à une enquête

Obtenir de l'assistance 🧿





Gérer un dossier d'indemnités journalières Obtenir une Subvention Prévention

Taux de cotisation AT/MP en vigueur





L'accès au service

Si le tiers déclarant a bien effectué une DSN dans les 3 derniers mois pour son client, il peut alors accéder aux différentes fonctions du compte entreprise <u>à l'exception</u> de « Télécharger mes décisions de taux AT/MP ». Une infobulle précise : « En tant que tiers déclarant vous n'avez pas accès à cette fonctionnalité. Seul l'employeur peut la consulter. »

Le tiers déclarant



40

Fonctionnalités du compte AT/MP

Compte entreprise Vos démarches maladie et r	sques professionnels	CDR LILLE O	
Votre entreprise	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE - 364 627 170		
Consulter les taux de cotisation AT/MP	ÉTABLISSEMENT 384 627 170 00036		
Consulter les données pour mon prochain taux	Accueil > Consulter les taux de cotisation		
Prévenir les risques professionnels	TAUX DE COTISATION ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROF	ESSIONNELLES ©	
Obtenir une Subvention Prévention	Vos taux en vigueur Historique de vos	taux	
Mes obligations	Le téléchargement d'une décision de taux de cotisation AT/MP a valeur de notification. La date mentionnée dans la colonne « Date de notification de la décision » après le premier téléchargement correspond à la date de départ du délai de recours. Une décision non téléchargée dans le délai de 15 jours suivant la réception du courriel d'information est réputée valablement notifiée à la date de mise à disposition. Le téléchargement postérieur de la décision ne reporte pas la date de notification de la décision.	les décisions de taux 👲	
	En taux 👲 Exe comptes employeurs 🛓 Exe feutiles de calculs 🛓 Exporter les données de la page 👻 Filtrer 👳 Filtrer pur N°. S		Floutage du Taux : Les données AT sont
	Calisse Régionale Etablissement Code Ringue Date d'effet Date de la décision Décision de taus Date de notifi 59 - Nord Picardie VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE 283CH 01/01/2024 15/12/2023 1 03/01/2024	ficación de la dificición Taux LAMRE ALT 0,52 % ¹	la décision de taux AT/MP n'est pas
	1: The calculation for rewelling rights of the fibration applicables are 61 process 2012 (short of 2010-732 do 3 patient 2010) Elements par gogin	29 - 1-1de1 < >	téléchargée
	Les données pour mon prochain taux Accédez à la liste des accédents du travail et des maladies professionnelles qui affecteront votre prochain taux de cotisation.		
	Consulter les AT/MP passés		
	Secure (13.12		



42

Consulter les taux de cotisations

Intranet v.10.0.7 (RPP)		Retour	
Compte en void service and the	t <mark>reprise</mark> s maladie et risques professionnels	CDR LILLE 0	
Votre entreprise	ENTREPRISE VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE - 384 627 170		
Consulter les taux de cotisation AT/MP Consulter les données pour mon prochain taux AT/MP Prévenir les Risques professionnels Mes obligations	ETABLISSEMENT 384 627 170 00036 Accord > Consultar las de cotisation TAUX DE COTISATION ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES Vice taux en vienaur		La bulle informant de l'accès au déta se fait au passage de la souris ave l'information « cliquer ici pour afficher le détail c taux » (détail du calcul accessible e
Votre entreprise	Le téléchargement d'une décision de taux de cotisation AT/MP a valeur de notification. La date mentionnée dans la colonne « Date de notification de la décision » après le premier téléchargement correspond à la date de départ du délai de recours. Une décision non téléchargée dans le délai de 15 jours suivant la réception du courriel d'information est réputée valablement notifiée à la date de mise à disposition. Le téléchargement postérieur de la décision ne reporte pas la date de notification de la décision.		cliquant sur la ligne de taux accessible uniquemer en cas de tarification calculée).
Consulter les taux de cotisation AT/MP Consulter les données pour mon prochain taux Prévenir les risques professionnels	Les comptes employeurs Les feullies de càlculs Taporter les données de la page → Filtrer → Défer par N° SIRET Q Calsas Régionale Etablissement Code Ringue Date d'effet Date de la édiction Décision de taus Date de notification de la édiction Taux 59 - Nord Picardie 304627170 00036 283CH 01/01/2024 15/12/2023 03/01/2024 LAMRI ALS 0,52 % ¹ 1 Tops calcula alore la note la tel la file de la Signification engles de la file se et la peace 2812 labore nº 2812		
Obtenir une Subvention Prévention Mes obligations	Eliments par gage 20 • 1-1 de 1 < > Les données pour mon prochain taux Accéder à la liste des accidents du travail et des maladies professionnelles qui affecteront votre prochain taux de cotisation. Consulter les AT/MP passés		

Compte e Maladie Matadie Matadie Malad	ntreprise hes maladie et risques professionnels				CDR LILLE 384 627 170 0003	0
Votre entreprise Consulter les taux de cotisation AT/MP	ENTREPRISE VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE - 384 627 170 Accuell > Consulter ins saur de sostantieri	x				
Consulter les données pour mon prochain taux AT/MP Prévenir les Risques professionnels	DÉTAIL DU TAUX : NOTIF	TIÉ LE 15/12/2023	Exper	sibET		
Mes obligations	15/12/2023 NC section 00036 01 Salaives 63 593 751 € Taux brut 0,04 % Cotisation complémentaire -	01/01/2024 Valeur triennale risque section 23 883 € Taux minte 0,52 % Cotisation supplifmentaire	VALLOUREC Section 01 Code Risque 283CH Mode de tarification Taxa Individuel CTN A	Fenction support non Option tarifiaire Etablissement		
Votre entreprise Consulter les taux de cotisation AT/MP	Ristourne 		Libethi du Risque Fabrication de tubes en acier ou de tube Fabrication de chaudronnerie de contenas pour gaz comprimés), de générateu d'équipements généralement sous pressi Fabrication de tuyaux métalliques flexibles Lieu du Risque 54 RUE ANATOLE FRANCE AULNOYE AYMER	s isolateurs (sauf tubes en fonte). hts (réservoirs, citernes, bouteilles is de vapeur et accessires, on et de chaudronnerie nucléaire. HES 59620 AULNOVE AYMERIES		
Prévenir les risques professionnels	Détermination du taux de la section d'établis Texis individuel 0,52 %	isement ()				
Obtenir une Subvention Prévention	Effectit réel 544 Taux brut ()	Effectil reterve 544 Taux net ①	Taux collect/f			
Mes obligations	Taux de l'année précidente 0,61 %	0,52 W	0,47 T			
	Détermination de la valeur du risque 🛈					





Le téléchargement d'une décision de taux a valeur de notification

Télécharger les décisions de taux





L'accès aux données AT/MP pour le prochain taux

ere einereprise	REPRISE VALLOUREC OIL AND GAS FRA	ICE - 384 627 170											
onsulter les taux de cotisation /MP	ETABLISSEMENT	384 627 170 00036											
onsulter les données pour on prochain taux AT/MP	in the first line description	the second second size and the second s											
révenir les Risques rofessionnels les obligations	LES DONNÉES POUR MON PROCHAIN TAUX AT/MP												
			2023					3	2024				
		Canal N	punta	(chi	7.			Colde Ringues				1	
		Tous		Tou	6.	*		Tous					
	R ₁₀ = (0.549) Tous	• Date Si	rëstre 🖬	Dat	e notif IP/Décès	۲		Tous	•		Tous		
									Ì	Bacherche	Annulari	a selection	
	Exporter les doctries 💌								_				
	An NIC SE	Risque Functions supports CTN	NNS Nom Pränom	Type de sinstre	Dates Sinistre Notification	hib jours arrit	ссм гг	Date Notification IP or Déces	3	CCM IP	Recours Tiers	n, Voleur ETT de EUT Ricgae	
	Exercice : 2023 - Co	e Risque : 263CH											
	Section : 384627170 Total indicat/FIT : 1.1	40036 01 Salaires : 18 722 147 8 € Total indicatif IP : 0 €	Cflectif: 459 Valeur indicative du	risque : 1 145 €									
	00036	283CH	J#7065917205929231219593 JUFOUR MATTHEU	AT	59/12/2023 09/05/2024	a	3 287 K					287 C	
	102.0 01												
	2023 01 2023 01	283CH	9310359033013 29 231124 595 9411ANT JEROME	AT	24/31/2023 02/02/2024	0	1 287 с					2876	
	2023 01 2023 00036 01 2023 05036 01	283CH 1 A 283CH 1 A 4	183039033013 29 331124 595 HALLANT JEROME 1730442041177 49 231120 593 MACCART THERRY	AT AT	24/31/2023 02/02/2024 20/11/2023 11/32/2023	0 0	1 287 C 1 287 C					287 €	
	2022 01 2022 00036 2023 00036 01 2023 00036 01	283CH 1 A 283CH 1 A 283CH 1 A 283CH 1 A 4	1030200030612 29 23324 595 HALLANT JEROME 1730442041177 49 231220 593 MACCART THEREY 1406591222033 90 230208 597 MORY CEDRIC	AT AT AT	24/31/2023 02/02/2023 29/31/2023 11/32/2023 08/02/2023 08/03/2023	0 0 0	1 287 ¢ 1 287 ¢ 1 287 ¢					287 C	

Prévenir les risques profession-nels

Intranet v.10.0.7 [RPP]								Retour
Compte entreprise Vos démarches maladie et	risques professionnels						CDR LILLE 384 627 170 0003	0
Votre entreprise	VALLOUREC OIL AND GAS FRANCE - 384 827	170						
Consulter les taux de cotisation AT/MP	ETABLISSEMENT 384 627	170 00036						
Consulter les données pour mon prochain taux	PRÉVENIR LES R	ISQUES PROFESSIONNEL	.s					
Prévenir les risques professionnels	Attestation des indicateurs ris	ques professionnels						
Obtenir une Subvention Prévention	Cette rubrique permet de consulter e	bliécharger votre attestation des indicateurs des risques pr	ofessionnels		Obe	enir mon attestation 🖹		
Mes obligations	Bilan risques professionnels	au 03/10/2024 *				Nicharger mon bilan 🛓		
	Infos établissement		Sinistralite					
	6	Sector d'activité Industrie manufacturière	Anniag	Accidents du travail	Accidents de trajet	Maladies professionalles		
		Code NAF	2022	0	0			
	Votre établissement comptabilise 4 sinistres	C Iffect#	2023	2	0			
	depuis 3 ans	484	2020	1	1	0		
	Les données 2022 rendent : l'année 2021	compte de laçon incomplète des expositions aux risq	ues et de leurs évolutions. C	'est pourquoi le bilan des risq	ues professionnels présent	f porte essentiellement sur		
	Les risques professionnels de votr	e secteur						
	Répartition des accidents du travail	selon les risques à l'origine	Répartition des	accidents du travail selon les	modalités de blessure			
	Manutention manuelle Outlitage à main Chutes de plain-pind Madrime Manutençion micanique Autre	28 - 28 - 88		Contrainte physi Contact agent matérial coupen Coincement, écr Écrasement mouvement vertical Heurt par objet en Autre ou san	que du corps t, pointu, etc. esement, etc. 13% mouvement 2% information 1% 1%	40% 20%		
		ID N	Comp	e comence energine, r., substance	0 10	20 30 40 50		



La fonctionnalité « Bilan des risques professionnels » répertorie le nombre de sinistres sur trois ans.

Vos salariés

Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves

Saisir une attestation de salaire et accéder aux bordereaux

Suivre les dossiers d'indemnités journalières

Votre entreprise

Consulter les taux de cotisation AT/MP

Consulter les données pour mon prochain taux

Prévenir les risques professionnels Obtenir une Subvention Prévention

Mes obligations

La subvention prévention

INFORMATIONS

Les fonctionnalités accessibles via le bouton « Obtenir une Subvention Prévention » sont les suivantes.

L'Assurance Maladie Agressentide, pretiger chara	Subventions Prévention Risques professionnels
 Accueil Effectuer une demande 	Effectuer une demande Guide d'Utilisation Entreprise
⊞ Mes demandes	Information établissement
✓ Contact	Votre Siret 39345531600470
Se déconnecter	Effectif de votre entreprise
v6.0.4	Valider 2
Effectuer une demande	MANIPULATION 1. Remplir l'effectif indiqué sur votre attestation URSSAF, datant de moins de 6 mois.
 MANIPULATIO 2. Cliquer sur le bouto « valider ». 	on NET-ENTREPRISES·FR Les Comités région

53

MANIPULATION

3. La liste des subventions proposées est affichée comme dans la capture d'écran ci-dessous. Le clic sur le bouton « Demander » permet de réaliser la demande de subvention.

(Assurance Maladie	Subventions Préver	ntion R	isques profe	ssionnels		
🛱 Accueil 🖶 Effectuer une demande	Liste des subventio	ons		Guide d'Utilisation Entreprise		•
Nes demandes Contact	Enseigne: SACPA SIRET : 3					
) Se déconnecter v6.0.4	Liste des sub	venti	ons p	roposées Thème Tous les thèmes		
	Non de la subvention	Туре	Validité	Description	Documente de référence	Demander
	Risques ergonomiques - Actions de prévention (-50)	National	31/12/2027	Prévenir les risques dits "ergonomiques" en participant au financement d'actions de prévention (diagnostics, formations et équipements)	•	Demander
	Risques ergonomiques - Actions de sensibilisation (-50)	National	31/12/2027	Prévenir les risques dits "ergonomiques" en participant au financement d'actions de sensibilisation	1	Oerrander
	Risques ergonomiques - Aménagements de postes (-50)	National	31/12/2027	Prévenir les risques dits "ergonomiques" en participant au financement d'aménagements de postes dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle		Cernander
	Risques ergonomiques - Salaires de préventeur (-50)	National	31/12/2027	Prévenir les risques dits "ergonomiques" en participant au financement de salaires de préventeurs	1	Gerrander

Présentation du compte entreprise focus taux AT-MP MES OBLIGATIONS

Vos salariés

Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves

Saisir une attestation de salaire et accéder aux bordereaux

Suivre les dossiers d'indemnités journalières

Votre entreprise

Consulter les taux de cotisation AT/MP

Consulter les données pour mon prochain taux

Prévenir les risques professionnels

Obtenir une Subvention Prévention



Vous trouverez ici, les obligations auxquelles votre entreprise doit se soumettre

Négociation d'un accord de prévention

Vous avez déclaré plus de 25% de votre masse salariale exposée au titre du compte professionnel de prévention. Vous devez négocier un accord de prévention.

Si un accord de prévention a déjà été conclu et si votre entreprise est couverte, ne tenez pas compte de ce message.



Les cas possibles sont les suivants :

- <u>Cas d'usage 1</u>: « Votre indice de sinistralité est supérieur à 0.25. Vous devez négocier un accord de prévention. Si un accord de prévention a déjà été conclu et si votre entreprise est couverte, ne tenez pas compte de ce message »
- <u>Cas d'usage 2</u>: « Vous avez déclaré plus de 25 % de votre masse salariale exposée au titre du compte professionnel de prévention. Vous devez négocier un accord de prévention. Si un accord de prévention a déjà été conclu et si votre entreprise est couverte, ne tenez pas compte de ce message »
- <u>Cas d'usage n°3</u>: « Votre indice de sinistralité est supérieur à 0.25 et vous avez déclaré plus de 25 % de votre masse salariale exposée au titre du compte professionnel de prévention. Vous devez négocier un accord de prévention. Si un accord de prévention a déjà été conclu et si votre entreprise est couverte, ne tenez pas compte de ce message »

Temps D'échange



NET-ENTREPRISES·FR | Les Comités régionaux 56